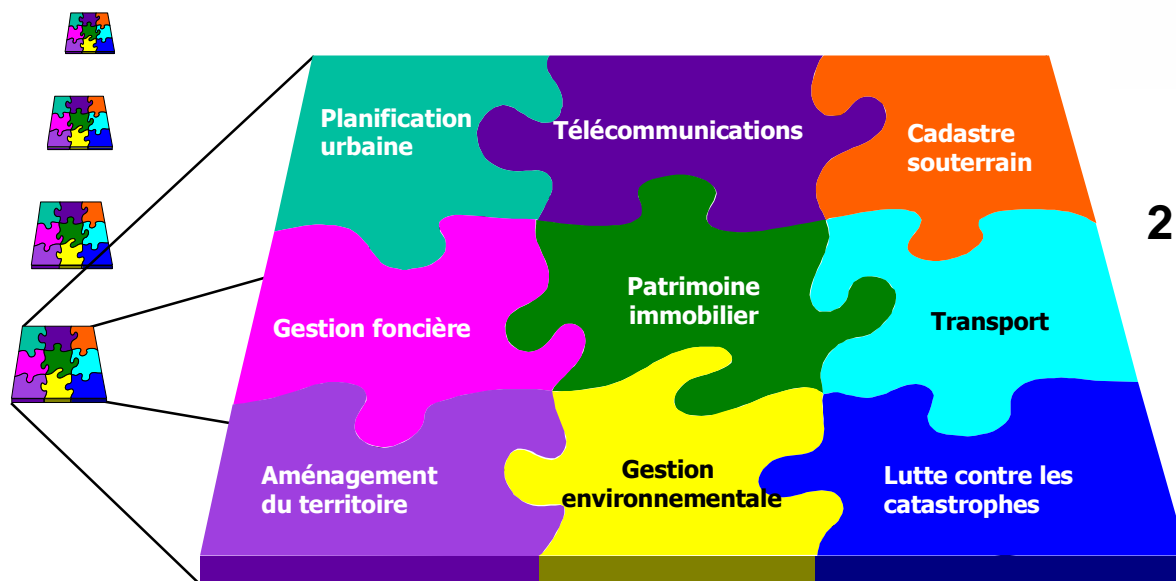
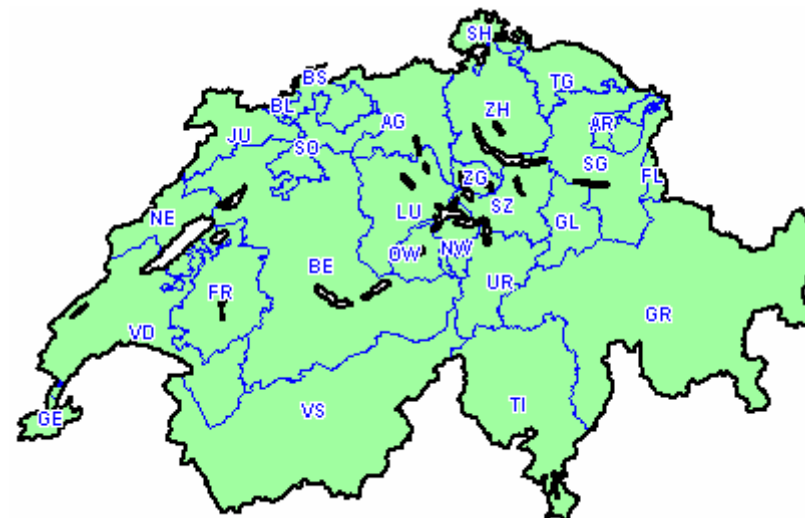




K	K	V	A
C	S	C	C
C	S	C	C
C	S	C	M

## Rappel des objectifs de la Confédération

1. Réaliser la MO93 aussi rapidement que possible à l'échelle du territoire national afin que les données puissent être utilisées comme base du registre foncier et dans le cadre de l'exploitation des systèmes d'information du territoire.



2. Étendre le domaine d'utilisation de la mensuration officielle, de l'exécution du droit privé à l'exécution du droit public.

K	K	V	A
C	S	C	C
C	S	C	C
C	S	C	M

## ***Rôle de la CSCC (1)***

**Conformément à ces objectifs, les cantons ont établi des concepts de réalisations cantonales qui se sont concrétisés par les mandats et accords de prestations.**

**L'objectif de couvrir l'entier du territoire suisse d'ici 2008 paraît aujourd'hui atteignable même s'il faudra avoir recours à des produits de remplacement provisoires.**

**2008**

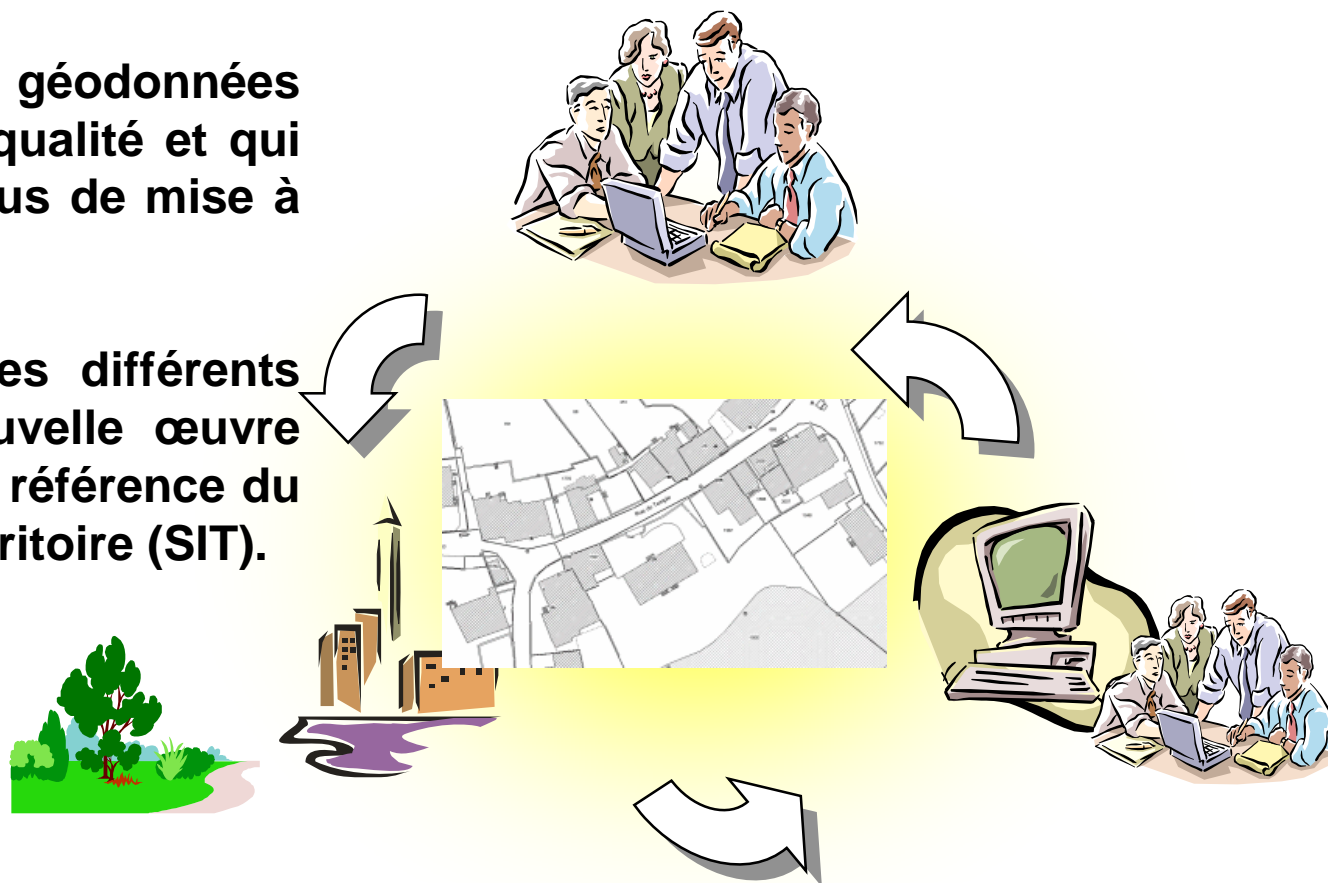


K	K	V	A
C	S	C	C
C	S	C	C
C	S	C	M

## Rôle de la CSCC (2)

La mensuration officielle aura ainsi apporté une contribution prépondérante à la réalisation des infrastructures cantonales et communales de données géographiques.

- Par la mise à disposition de géodonnées de référence de très haute qualité et qui s'intègrent dans un processus de mise à jour.
- Par la coordination avec les différents partenaires afin que la nouvelle œuvre cadastrale soit la couche de référence du système d'information du territoire (SIT).



## Rôle de la CSCC (3)

Exemple : Surfaces Agricoles Utiles

K	K	V	A
C	S	C	C
C	S	C	C
C	S	C	M

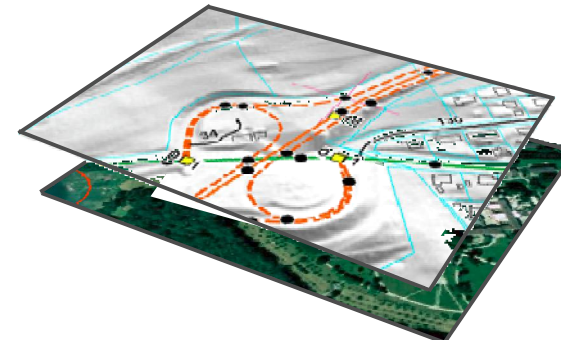
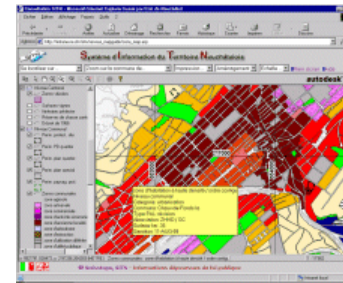
Le projet "Surfaces agricoles utiles (SAU)" en collaboration avec la Confédération et les cantons a démontré les capacités de la mensuration officielle à répondre à une problématique nationale qui touchent des surfaces importantes, à réaliser dans des délais relativement courts et qui font appel aux nouvelles technologies.

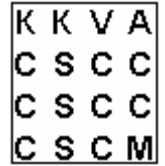


K	K	V	A
C	S	C	C
C	S	C	C
C	S	C	M

## *Domaines dans lesquels la CSCC sera active*

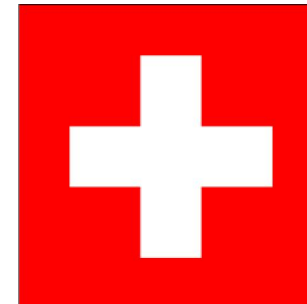
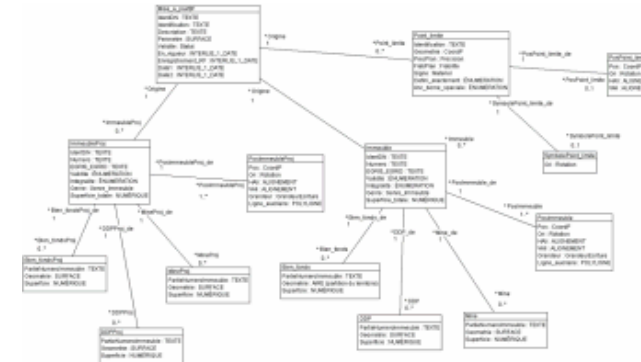
- La mensuration officielle
- Le système d'information des droits à incidence spatiale (SIDIS)
- La 3ème dimension
- D'autres projets liés aux géodonnées de référence





## Processus dans lesquels la CSCC sera active :

- Planification stratégique pour la réalisation
- Modèle de données
- Bases normatives
- Financement
- Tarification
- Organisation pour la saisie / mise à jour gestion des données diffusion des données
- Coordination entre les cantons et coordination avec la Confédération
- Système d'information
- Représentation des cantons auprès de la Confédération



# Réseau de contact e-geo.ch : Point de vue de la CSCC

## Représentation de la CSCC dans le réseau de contact

e-geo.ch

K	K	V	A
C	S	C	C
C	S	C	C
C	S	C	M

- La CSCC est l'un des partenaires clef dans la mise en œuvre de l'INDG par son expérience dans l'administration des données géographiques dans le long terme et par la quantité d'objets fournis dans le SIT.
- Ainsi du point de la CSCC, et vu le rôle prépondérant qu'elle joue dans la gestion des géodonnées de référence (notamment dans la mise à jour), au moins deux des représentants de la CCGEO (si la représentation prévue des cantons est de cinq membres) au sein du comité de pilotage e-geo.ch devraient également être membres de la CSCC.
- Les communes devraient être représentées à part entière dans le comité de pilotage vu l'importance de la réalisation des SIT au niveau des communes et tout particulièrement des grandes villes.
- De plus, la CSCC est prête à s'engager dans les groupes de travail des domaines définis dans l'organisation e-geo.ch. Elle doit participer à la réalisation du portail commun pour la distribution des géodonnées.

